

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication HUGGLER	Type H 3813	Fiche d'homologation No. CH 9372 29
---	----------------------------------	----------------	--

Constructeur Identification	EMIL HUGGLER AG, Baumaschinenfabrik, 5034 Sühr sur la plaquette du constructeur "H 3813" devant le No. du châssis "38..."
Plaquette constructeur	à gauche, à l'AR sur coffre des commandes électriques
Numéro du châssis	à gauche, à l'AV en haut sur le chariot
Importateur principal	-
Véhicule homologué	-

Châssis	2		Nombre de roues	6	Suspension	-	Direction	AV=fusées d'essieu AR=chariot pivotant **)
Frein de service	air comprimé, 2-conduites, indirect, tambours, sur toutes les roues							
Frein d'arrêt	mécanique, tambours, sur les roues AR							

Carrosserie grue

Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur				16700
Largeur				2500
Hauteur				4000
Porte à faux	av		av	4160
	ar		ar	5800
Empattement				6740
				1810
Voies	av		ar	10900
Distance anneau axe	av		ar	
Distance pivot			axe ar	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	9200	11900	21100
Charge utile			-
Poids total	9200	11900	21100
Poids garantie	10000	12000	21300
Pneus	40-12/13,00-18	40-12/13,00-18	
Pty/bar	24 / 7	24 / 7	
Charge	9400	16800	
pour V max	30	30	
Vitesse maximale selon constructeur			30
Vitesse maximale selon tenue route			30

Moteur de travail

Marque	_____	Type	_____
Bruit	_____	à/min	_____
Silencieux	_____		_____
Mesure des gaz	_____		_____
Déparasitage	_____		_____

Equipement

Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S2	(E)
Clignoteurs	2a	(E)
Catadioptres	ar	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	ULO CH 1 0503 01
	lat.	-
	ar	1/ULO CH 1 0507 01 extrémité grue
	ar vers l'av	A/R (E)

Eclairage plaque	-
Cale	2/420x180x230 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail (véhicule spécial)</u>	Poids à vide	<u>21100</u>
Marque et type	<u>HUGGLER H 3813</u>	Charge utile	<u> </u>
FH-No CH	<u>9372 29</u>	Poids total	<u>21100</u>
Carrosserie	<u>GRUE</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Vhc spécial : poids total, charge sur ess. AR, porte-à-faux AR, longueur du train routier
- **) Direction : ess. AR à direction forcée au moyen d'un câble d'acier passant par l'ess. AV

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - Signalisation jaune/noire: panneau à l'AR avec feu de gabarit rouge et signal;
- 140 - Les béquilles doivent être repliées et assurées solidement avant la course;
- 141 - Assurer : la tourelle en position de marche, le bras de grue, le treuil roulant, le crochet de grue, la flèche, toutes les parties mobiles de la grue et les raccords à fiches du châssis démontable;
- 160 - Montage : les feux prescrits et les clignoteurs de direction;
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix:
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 23.1.86/13.3.86
Sca/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation